

■ **Frédry Currat Sàrl en liquidation**, à Epalinges, CH-550-1035824-0, prestations de service, notamment dans le domaine des réseaux de distribution commerciaux (FOSC du 06.02.2004, p. 15). La répartition de l'actif de la société n'ayant pas encore débuté, la décision de dissolution du 26 janvier 2004 est révoquée selon décision de son assemblée des associés du 24 novembre 2004. Statuts modifiés le 24 novembre 2004. Nouvelle raison sociale: **Apothéloz & Berclaz Sàrl**. Siège transféré à Renens (VD), rue du Simplon 9 B. Nouveau but: exploitation d'une entreprise de plâtrerie, peinture et décoration. Currat Alfred, qui n'est plus associé-liquidateur et dont la signature est radiée, a cédé CHF 10'000 de sa part à Apothéloz Cyril, d'Onnens (VD), à Renens (VD) et le solde de sa part soit CHF 9'000 à Berclaz Serge, de Mollens (VS), à Crissier, qui deviennent tous deux associés et gérants avec signature individuelle. Currat Anne Lise a cédé sa part de CHF 1'000 à l'associé Berclaz Serge, dont la part est portée de CHF 9'000 à CHF 10'000. Réviseur: Fiduciaire CM Fidatel, à Lausanne.

Journal no 12493 du 02.12.2004

(02578254 / CH-550.1.035.824-0)